



COMMUNIQUE DE PRESSE

## **Atelier annuel bois énergie : réflexion sur l'acceptabilité sociale des chaufferies au bois déchiqueté**

*Depuis 2009, les Communes forestières contribuent au développement de la filière bois énergie dans la région, à travers l'animation de la Mission régionale bois énergie. Cette année, elles consacrent leur réunion annuelle bi-départementale rassemblant l'ensemble des acteurs de la filière des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes au bilan de l'année 2015 et à la problématique de l'acceptation sociale des chaufferies bois. Celle-ci prend la forme d'un atelier d'échanges qui aura lieu le mardi 26 janvier prochain à Sisteron (04).*

Grâce à l'animation conduite par les Communes forestières dans le cadre de la Mission régionale bois énergie, les installations de chauffage au bois déchiqueté se sont démocratisées en Provence-Alpes-Côte d'Azur. On en dénombre aujourd'hui **près de 160 dans les départements des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes.**

Afin d'échanger sur le développement de la filière bois énergie dans ces deux départements, les Communes forestières invitent l'ensemble des acteurs de la filière bois énergie à participer à un atelier bi-départemental, qui aura lieu le

**Mardi 26 janvier 2016** de 9h30 à 12h15  
A la Maison de l'Entreprise – 11 allée des Genêts  
à Sisteron (04)

*Journalistes, vous êtes conviés à participer à cette rencontre.*

Cette rencontre sera l'occasion de partager le bilan des actions menées et de présenter l'avancement et les actualités du bois énergie dans ces deux départements.

L'accent sera également mis sur le thème de **l'acceptabilité sociale des chaufferies** aux travers d'ateliers de réflexion. En effet, les chaufferies bois ne jouissent pas systématiquement d'une bonne réputation, que ce soit en raison de contre-exemples ou tout simplement par manque d'information des citoyens (enjeux sanitaires, écologiques, paysagers...). C'est pour répondre à ces questions, qui parfois sont source de conflits et de blocage des projets, que nous proposerons aux participants de réfléchir à la construction d'outils pour une meilleure information de la population.

*L'Association des Communes forestières est au service des élus et des acteurs forestiers. Elle œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local.*

Elle anime notamment le relais départemental de la Mission Régionale Bois Energie, financée par l'Ademe, le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les départements, avec pour mission le développement et la structuration de la filière bois-énergie en Provence-Alpes-Côte d'Azur.  
Voir le site internet <http://www.ofme.org/bois-energie>

Contact :

**Communes forestières**

Pavillon du Roy René, CD7 Valabre, 13 120 Gardanne

Contacts presse :

**Olivier ALLAGNAT** / Tel 04 92 34 64 42 / Mobile 06 37 23 79 93

[olivier.allagnat@communesforestieres.org](mailto:olivier.allagnat@communesforestieres.org)

**Lucile PERDEREAU** / Tél 04 52 51 56 32 / Fax 04 42 51 03 88

[lucile.perdereau@communesforestieres.org](mailto:lucile.perdereau@communesforestieres.org)

---

Presse : ..... Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Je souhaite un contact pour plus d'informations

Je souhaite recevoir un dossier de presse

Je serai présent(e) à l'atelier bois énergie du 26 janvier 2016